

## SYNTHÈSES CONJONCTURELLES

JUILLET 2021 N° 378

### BOVINS

# En 2020, la production bovine se maintient, à l'exception de celle de veaux, dont les difficultés sont aggravées par la crise sanitaire

En 2020, la production totale française de bovins recule légèrement en têtes (- 1,0 % sur un an), du fait de la forte baisse de la production de veaux de boucherie (- 4,7 %). Les mesures de restriction liées à la crise sanitaire ont favorisé la hausse de la consommation des ménages à domicile. Cette réorientation de la demande se traduit par un recul des importations de viande bovine, principalement destinées à la restauration collective. Dans le même temps, les exportations se réduisent. Après un repli début 2020, les cours des vaches se redressent pour se maintenir ensuite à des niveaux élevés, en particulier pour la viande de qualité. *A contrario*, les cours des jeunes bovins chutent. Déjà en difficulté, la filière vitelline est sévèrement touchée par la fermeture de la restauration hors foyer ; les abattages de veaux de boucherie reculent alors que les cours restent bas la plupart du temps. Le marché à l'export des bovins maigres se maintient grâce au marché italien. Les cours des brouards sont déprimés tout au long de 2020.

#### En 2020, une production bovine totale en recul sur un an...

En 2020, la production totale de bovins (hors animaux reproducteurs) recule pour la deuxième année consécutive, après une période de croissance continue de 2014 à 2018 (graphique 1). Avec 5,9 millions de têtes, la production est inférieure de 1,0 % (soit - 61 100 têtes) à celle de 2019.

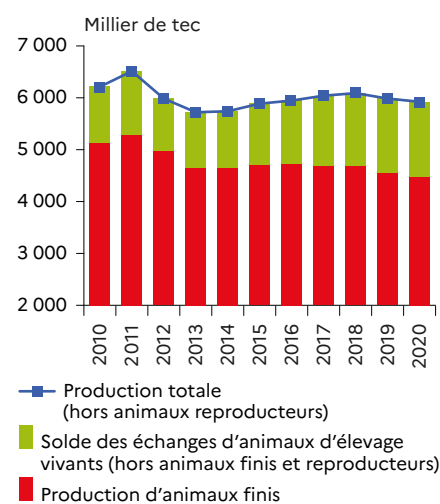
Cette baisse est due au repli de la production de bovins finis (- 1,3 %). Plus largement, elle s'inscrit dans une tendance au recul des effectifs de bovins entamée depuis 2017 et qui se traduit fin 2020 par une nette diminution du cheptel (encadré 1).

En 2020, l'excédent des échanges de bovins d'élevage vivants (hors animaux finis et animaux reproducteurs), toutes catégories confondues, se maintient sur un an (- 0,1 %).

#### ... sous l'effet principalement d'une baisse de la production de bovins finis

En 2020, la production de bovins finis recule en têtes par rapport à 2019 (- 1,3 %), en raison de la baisse de la production de veaux de boucherie (- 4,7 %), alors que celle de gros bovins se maintient (tableau 1). Parmi les gros bovins, la hausse de la production de génisses (+ 1,3 %) a plus que compensé le recul de la

**Graphique 1**  
En 2020, baisse de la production bovine totale



Sources : Agreste, DGDDI

## Encadré 1

### Le cheptel bovin en France : poursuite de la baisse des effectifs en 2020

Au 31 décembre 2020, le cheptel bovin français s'élève à près de 17,8 millions d'animaux, en recul de 2,1 % sur un an, prolongeant la tendance à la baisse entamée en 2017 (*graphique 2*). Entre 2016 et 2020, le cheptel a ainsi perdu 1,6 million de têtes, soit 8 % de ses effectifs.

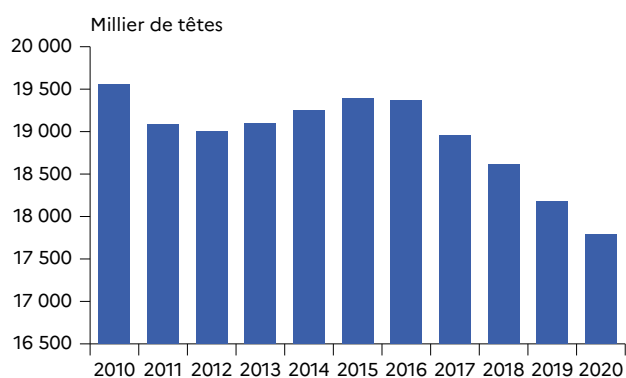
Les effectifs de vaches laitières (3,455 millions de têtes), en baisse de 36 000 têtes par rapport à 2019, se réduisent régulièrement depuis 2015 (*graphique 3*). Le cheptel allaitant augmente, quant à lui, en 2015 et 2016, puis baisse ensuite chaque année, avant de

se stabiliser en 2020. Fin 2020, il atteint 4,020 millions de têtes, dépassant de peu (+ 0,1 %, soit + 5 700 têtes) le niveau de 2019.

Cette baisse régulière du cheptel reproducteur se traduit par un recul des naissances. En 2019, les naissances de bovins ont ainsi diminué de 4,4 % sur un an : - 5,9 % pour le cheptel laitier et - 3,6 % pour le cheptel allaitant. En 2020, la baisse des naissances est moins marquée (- 1,6 %, soit - 3,6 % s'agissant de naissances issues du cheptel laitier et - 0,4 % pour le cheptel allaitant).

### Graphique 2

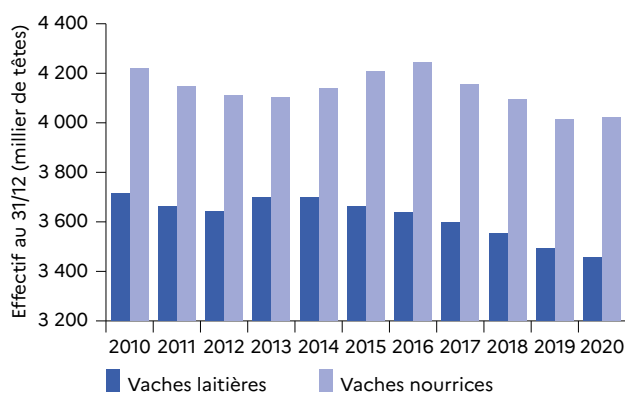
#### En 2020, nouvelle baisse des effectifs bovins



Source : Agreste

### Graphique 3

#### Fin 2020, repli des effectifs de vaches laitières et stabilité de ceux de vaches allaitantes



Source : Agreste - Traitement BDNI

## Tableau 1

### En 2020, une production de bovins finis en repli en têtes sur un an et en hausse en poids

	Abattages			Exportations animaux finis			Importations animaux finis			Production bovins finis		
	2020	2020/2019	2020/Moyenne 2015-2019 %	2020	2020/2019	2020/Moyenne 2015-2019 %	2020	2020/2019	2020/Moyenne 2015-2019 %	2020	2020/2019	2020/Moyenne 2015-2019 %
millier de têtes												
Total bovins	4 486	-1,3	-3,3	51,5	-5,1	-15,2	60	-3,6	59,9	4 478	-1,3	-3,0
Veaux de boucherie	1 185	-4,7	-5,6	14,4	-3,5	-4,3	57	-4,1	83,1	1 143	-4,7	-2,4
Gros bovins	3 301	0,0	-2,4	37,1	-5,7	-18,8	3	8,0	-58,6	3 336	-0,1	-3,2
Gros bovins femelles	2 263	0,3	0,5	11,2	7,9	15,5	2	3,4	-4,2	2 273	0,3	-2,2
Vaches	1 651	0,0	-0,2	3,5	-37,1	-31,3	2	2,5	-4,3	1 653	-0,1	-2,4
Génisses	612	0,9	2,3	7,7	61,1	68,7	0	0	-8,6	620	1,3	-1,5
Gros bovins mâles	1 038	-0,6	0,0	25,9	-10,6	-28,0	1	20,4	-82,0	1 063	-0,9	-5,1
millier de tec												
Total bovins	1 435	0,4	-4,3	10,3	-5,6	-20,3	7	-5,7	0,6	1 437	0,4	-2,8
Veaux de boucherie	173	-4,2	-18,8	1,9	-0,2	-0,7	7	-6,9	1,2	168	-4,1	-1,5
Gros bovins	1 261	1,1	15,5	8,4	-6,7	-23,6	1	10,0	-0,6	1 269	1,0	-3,0
Gros bovins femelles	827	1,2	-31,3	2,5	7,6	13,4	0	1,6	0,0	829	1,3	-1,8
Vaches	603	0,9	68,7	0,9	-32,7	-31,2	0	1,3	0,0	603	0,8	-2,0
Génisses	224	2,2	-28,0	1,7	55,5	69,9	0	0	-0,6	226	2,4	-1,4
Gros bovins mâles	434	0,8	59,9	5,9	-11,8	-33,1	0	41,0	-0,8	440	-5,1	-5,1

Sources : Agreste, BDNI - Traitement SSP, DGDDI

production de bovins mâles (- 0,9 %) et de vaches (- 0,1 %).

En poids, la production d'animaux finis s'accroît légèrement sur un an (+ 0,4 % en tec) sous l'effet du changement de composition : hausse de la production de gros bovins et baisse de celle de veaux.

### Quasi-stabilité du solde des échanges de bovins vivants

En 2020, les exportations de bovins vivants (hors bovins reproducteurs de race pure\*) reculent sur un an (- 0,8 %), à 1,510 million d'animaux (tableau 2). Elles sont constituées très majoritairement de bovins d'élevage (broutards et veaux), qui représentent 97 % des exportations de bovins vivants, et de bovins finis, principalement des bovins mâles. Les exportations de bovins finis diminuent de 5,1 % sur un an et de 15,2 % par rapport à la moyenne quinquennale ; celles d'animaux d'élevage fléchissent moins sur un an (- 0,6 %) et augmentent même de 7,9 % par rapport au nombre moyen d'animaux expédiés sur la période 2015-2019.

Beaucoup moins importantes, les importations de bovins vivants (hors animaux reproducteurs de race pure) baissent de 12,3 % par rapport à 2019. Parmi ces importations, les achats de veaux de boucherie finis, déjà engraisés et destinés à être abattus en France, reculent de 3,6 % sur un an.

### En 2020, les exportations de broutards fléchissent

Les bovins maigres (ou broutards) représentent l'essentiel des exportations de bovins d'élevage (77 % des exportations en 2020, contre 86 % en 2015), devant les veaux dits « de 8 jours » (encadré 2).

Dans un contexte de baisse des disponibilités d'animaux dans les exploitations, les exportations de broutards fléchissent en 2020 (- 3,0 % en têtes sur un an), après des

hausse régulières de 2015 à 2019 (graphique 5). Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, les effectifs de ces bovins, âgés de 4 à 12 mois, étaient en repli de 3,9 % par rapport à janvier 2019. Les éleveurs ont préféré vendre les animaux à

l'automne 2019, après la sécheresse de l'été et ses conséquences sur les disponibilités fourragères.

Les bovins mâles lourds (plus de 300 kg de poids vif) dominant

**Tableau 2**

En 2020, repli des échanges de bovins vivants

	2019	2020	2020/2019	2020/ Moyenne 2015-2019
	têtes		%	
Exportations de bovins vivants (hors animaux reproducteurs)	1 522 063	1 510 168	- 0,8	6,9
dont animaux d'élevage	1 467 758	1 458 636	- 0,6	7,9
dont animaux finis	54 305	51 532	- 5,1	- 15,2
Importations de bovins vivants (hors animaux reproducteurs)	83 228	72 973	- 12,3	20,4
dont animaux d'élevage	21 485	13 448	- 37,4	- 42,5
dont animaux finis	61 743	59 525	- 3,6	59,9
Solde des échanges de bovins vivants (hors animaux reproducteurs)	1 438 835	1 437 195	- 0,1	6,3

Sources : Agreste, DGDDI

### Encadré 2

#### En 2020, nouvelle hausse des exportations françaises de veaux de trois semaines

En 2020, les exportations de veaux de trois semaines (dits « veaux de 8 jours ») continuent d'augmenter sur un an mais à un rythme plus faible qu'entre 2016 et 2019 : + 8,4 % en 2020, contre + 39 % en 2017, + 13,6 % en 2018 et + 9,1 % en 2019 (graphique 4).

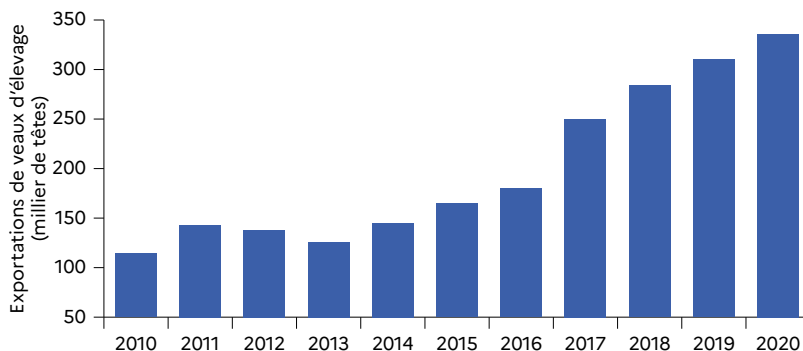
Ces animaux sont exportés à 95 % vers l'Espagne où ils sont engraisés comme veaux de boucherie, puis abattus, la viande

étant ensuite expédiée vers les pays du pourtour méditerranéen. En 2020, compte tenu des niveaux de prix plus favorables, l'Espagne continue d'augmenter ses achats de veaux, au détriment des achats de broutards légers français.

Les cours des veaux de trois semaines sont restés inférieurs à ceux de 2019 au premier semestre 2020, pour s'en rapprocher au second.

### Graphique 4

#### Nouvelle hausse des exportations de veaux d'élevage



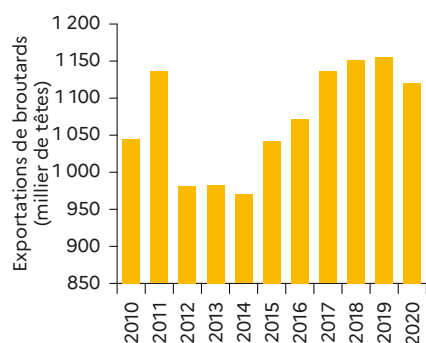
Sources : Agreste, DGDDI

\* Les bovins reproducteurs de race pure représentent 5 % du total des bovins vivants exportés.

traditionnellement le marché français des broutards (*graphique 6*). En 2020, la hausse des exportations de cette catégorie de broutards (+ 6,6 % sur un an en têtes) a partiellement compensé la baisse de ventes de génisses (- 11,6 %) et de broutards légers (- 21,7 %).

### Graphique 5

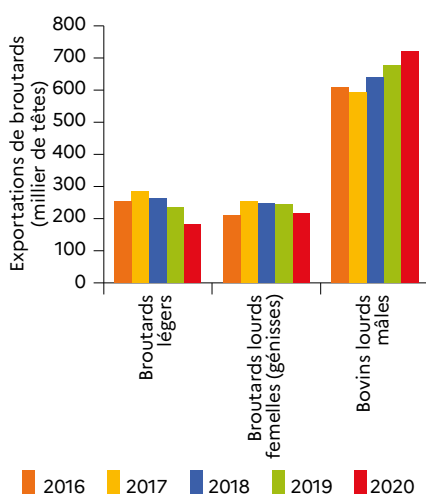
En hausse depuis 2015, les exportations de broutards reculent en 2020



Sources : Agreste, DGDDI

### Graphique 6

Hausse des ventes de broutards mâles lourds, recul des autres catégories



Sources : Agreste, DGDDI

### Tableau 3

En 2020, maintien des exportations de broutards vers l'Italie

Pays destinataires	2020	2020/2019	2020/Moyenne 2015-2019
	millier de têtes		%
UE	1 054	-2,6	5,6
dont Italie	897	0,1	5,9
Espagne	131	- 18,6	- 1 7,8
Pays tiers	66	- 9,7	- 1,4
dont Algérie	48	- 18,1	60,4
Monde	1 120	- 3,0	0,8

Sources : Agreste, DGDDI

Avec 80 % des exportations en têtes, le marché italien demeure la principale destination pour les broutards français (*tableau 3*). Les exportations françaises vers la péninsule sont quasiment stables (+ 0,1 %). Malgré un contexte sanitaire en Italie qui a pesé sur la consommation de viande bovine, les engraisseurs transalpins ont en effet maintenu leurs achats de broutards français. Leurs achats de bovins mâles de plus de 300 kg ont augmenté (+ 9,1 % sur un an), tandis que ceux de génisses et de broutards légers ont diminué (respectivement - 13,4 % et - 20,8 %). La proportion de mâles de plus de 300 kg progresse ainsi régulièrement : 69 % des broutards exportés en 2020, contre 63 % en 2017.

Les exportations de broutards se contractent vers l'Espagne (- 18,6 % en têtes). Ce recul important est directement lié à la baisse des achats de broutards légers (- 23,3 %). Deuxième destination après l'Italie pour l'ensemble des broutards, l'Espagne est aussi le premier débouché pour les broutards légers français (55 % des débouchés français). La fermeture de la restauration hors domicile (RHD) et la limitation des flux touristiques ont contribué à engorger le marché espagnol du jeune bovin. Les opérateurs se sont alors tournés vers l'achat de « veaux de 8 jours », moins chers.

Avec 5,9 % des broutards exportés en 2020, les exportations vers les pays tiers restent limitées. Elles reculent de 9,7 % sous l'effet de la baisse des envois vers l'Algérie, plutôt constitués d'animaux mâles lourds. La France exporte également des broutards vers Israël mais les effectifs restent peu importants.

À côté de ces échanges d'animaux vivants, la majorité des bovins français est destinée à être abattue sur le territoire français, après une phase d'engraissement plus ou moins longue.

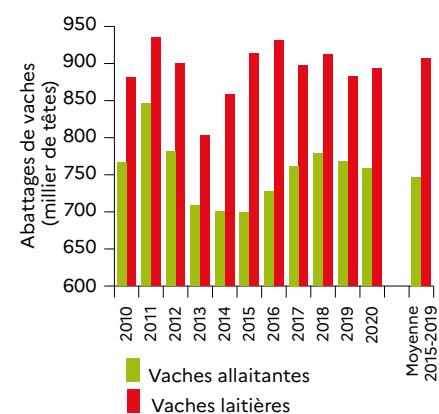
### Abattages : en 2020, plus de vaches laitières et moins de vaches allaitantes

En 2020, les abattages totaux de vaches se maintiennent en têtes (- 0,1 %) et augmentent en poids (+ 0,8 %).

Les abattages de vaches laitières s'accroissent de 1,2 %, soit + 9 500 têtes (*graphique 7*). Cette hausse est plus accentuée au premier semestre (+ 6 820 vaches) qu'au second (+ 2 680 vaches) (*graphique 8*). Les mesures sanitaires mises en place lors du premier confinement, notamment la fermeture de toute la RHD, se sont traduites de la part des ménages par une hausse de la consommation à domicile de steak haché, issu des vaches laitières de réforme. Par ailleurs, l'interprofession laitière a mis en place une aide à destination des producteurs laitiers afin de diminuer la production de lait, favorisant indirectement la réduction du cheptel laitier.

### Graphique 7

En 2020, hausse des abattages de vaches laitières et nouvelle baisse de ceux de vaches allaitantes



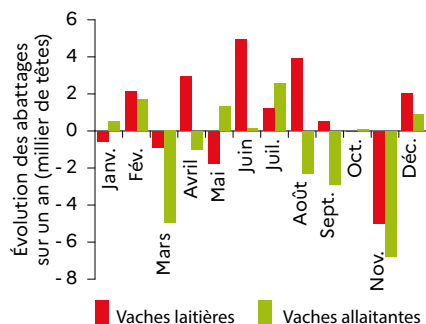
Source : BDNI - Traitement SSP

Au second semestre 2020, la pression a été moindre, la bonne tenue du marché du lait et les conditions climatiques favorables à l'automne ont incité les éleveurs à maintenir

plus longtemps les animaux au pâturage, diminuant ainsi les coûts d'alimentation.

### Graphique 8

**Abattages : plus de vaches laitières et moins de vaches allaitantes**



Source : Agreste

S'agissant des vaches allaitantes, les abattages ont été, en revanche, inférieurs au niveau de 2019 (-1,3 %, soit -10 700 animaux). La hausse du poids moyen (+1,3 % sur un an) a toutefois permis de maintenir les volumes de production. Avec la fermeture des restaurants, la demande de viande piécée de « qualité », plutôt issue de vache de type allaitant, a baissé pendant les mois de mars et d'avril. À partir du mois de mai, la demande de viande française et la réouverture des restaurants se sont accompagnées d'une hausse des abattages qui s'est poursuivie jusqu'en juillet. Comme pour les vaches laitières, les éleveurs allaitants ont profité de l'embellie du marché à l'automne pour maintenir plus longtemps les animaux au pâturage, expliquant le net repli en novembre.

### En 2020, nouvelle baisse des abattages de bovins mâles

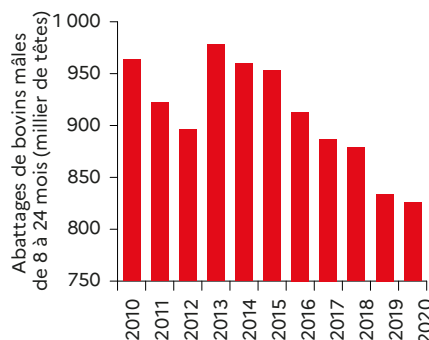
En 2020, les abattages de bovins mâles de plus de 8 mois sont en retrait de 0,6 % en têtes sur un an tout en dépassant de 0,8 % en poids ceux de 2019.

Les abattages de taurillons (bovins mâles non castrés, âgés de 8 à 24 mois), qui représentent près de 80 % des abattages de mâles en tête, reculent pour la septième année consécutive (-0,9 %) (graphique 9). Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, conséquence

de la baisse des naissances en 2019, les effectifs des seuls mâles âgés de moins d'un an (hors veaux de boucherie) étaient inférieurs de 3,5 % aux effectifs présents au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les abattages de taurillons sont toutefois supérieurs de 0,5 %, en poids, à ceux de 2019. L'alourdissement des carcasses a permis de compenser le recul des effectifs.

### Graphique 9

**Nouveau repli des abattages de bovins mâles de 8 à 24 mois**

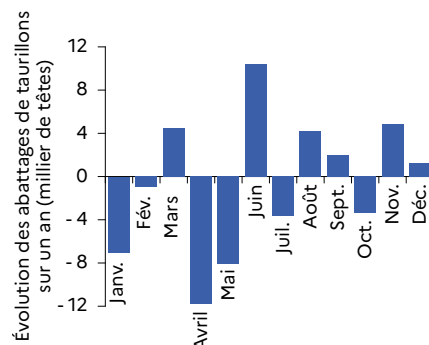


Source : Agreste

Au printemps 2020, les besoins en viande de jeune bovin reculent chez les principaux clients européens de la France, en lien avec les restrictions sanitaires. Afin de ne pas engorger le marché et peser à la baisse sur les cours, les animaux sont maintenus sur les exploitations françaises, d'autant que, dans le même temps, la consommation française de steak haché augmente. De mars à mai, les abattages de bovins mâles sont ainsi inférieurs de 16 000 têtes à ceux de 2019 (graphique 10). En

### Graphique 10

**En 2020, baisse marquée des abattages de taurillons pendant le 1<sup>er</sup> confinement**



Source : Agreste

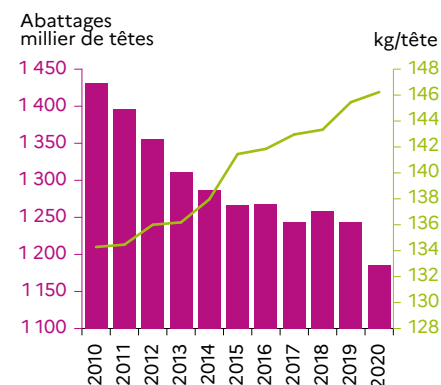
juin, les animaux conservés dans les exploitations sont remis sur le marché à la faveur d'une demande en viande qui repart à la hausse, suite à la réouverture des restaurants.

### En 2020, les abattages de veaux de boucherie reculent fortement en têtes

En 2020, avec 1,185 million de têtes, les abattages de veaux de boucherie reculent nettement sur un an (-4,7 %), prolongeant la tendance à la baisse observée depuis plusieurs années (graphique 11). La hausse du poids moyen des animaux abattus (+0,5 % sur un an) est insuffisante pour compenser le repli des effectifs.

### Graphique 11

**En 2020, nette chute des abattages de veaux de boucherie mais des animaux plus lourds**



Source : Agreste

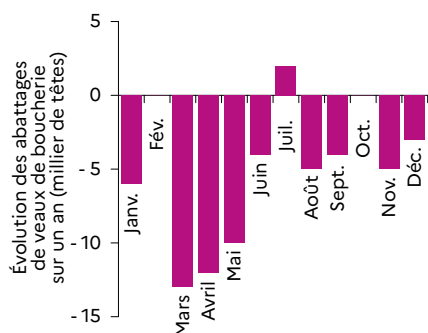
Déjà en difficulté, la filière vitelline est particulièrement touchée par la crise liée au Covid-19. La fermeture de la RHD, la mise en avant relativement limitée dans les grandes et moyennes surfaces (GMS) de la viande de veau et la demande atone des consommateurs se traduit à partir de mi-mars par des chutes de commandes et donc d'abattages (graphique 12). Cette situation se prolonge durant toute l'année.

### En 2020, réduction du déficit extérieur de viande bovine sous les effets de la pandémie

En 2020, le solde du commerce extérieur de viande bovine est divisé par 2, de -112 000 tec à -61 000 tec (graphique 13). Il en va de même

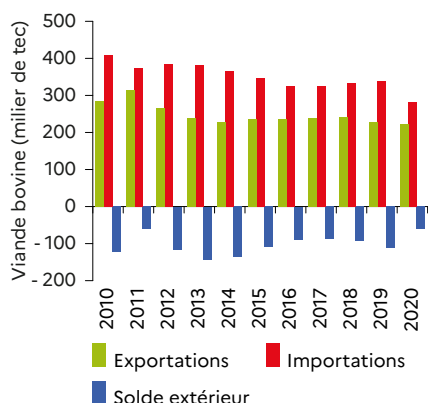
en valeur, après trois années de dégradation (- 249 000 €, après - 459 000 € en 2019).

**Graphique 12**  
En 2020, chute des abattages de veaux de boucherie



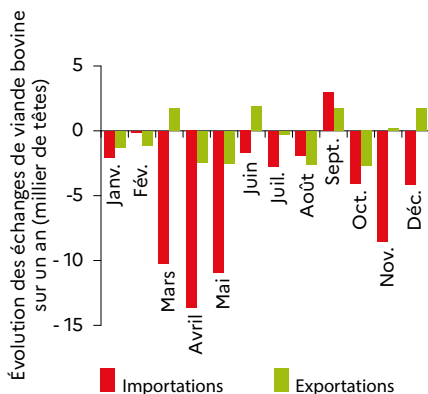
Source : Agreste

**Graphique 13**  
Des échanges de viande perturbés par la crise sanitaire



Sources : Agreste, DGDDI

**Graphique 14**  
Impact marqué des confinements sur les importations de viande



Sources : Agreste, DGDDI

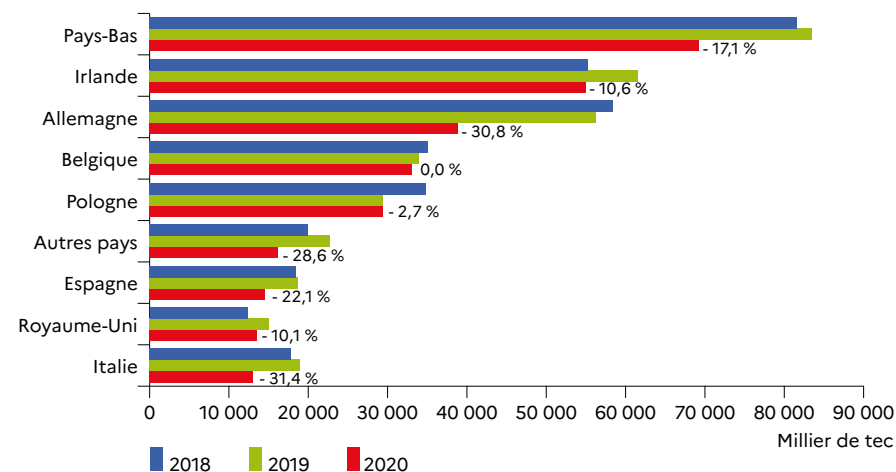
## Baisse marquée des importations de viande bovine

En 2020, la fermeture d'une grande partie de la restauration hors domicile pèse sur les importations de viande qui se contractent de 16,8 % (soit 57 000 tec) (graphique 14). Le recul a été particulièrement important pendant le premier confinement. En cumul de mars à mai 2020, la France importe 35 000 tec de moins qu'en 2019. En fin d'année, lors du deuxième confinement, la baisse est deux fois moins forte (- 17 000 tec sur un an).

La France réduit ses importations de viande bovine en provenance de quasiment tous ses principaux pays fournisseurs (graphique 15). À part la Belgique dont les volumes se maintiennent et la Pologne qui enregistre une baisse modérée (- 2,7 % sur un an), les importations en provenance des autres pays chutent fortement : - 10,6 % pour l'Irlande, - 30,8 % pour l'Allemagne, - 22,1 % pour l'Espagne. Quant aux importations venant des Pays-Bas, premier fournisseur de viande bovine en France, en particulier de viande de veau plutôt consommée en collectivité, elles diminuent de 17,1 %, soit - 14 400 tec.

Les importations de viande fraîche ou réfrigérée reculent de 19,9 % sur un an. Elles représentent 63 % de la viande importée en France.

**Graphique 15**  
Repli des importations de viande



Source : Agreste

Les importations de viande congelée se réduisent, quant à elles, de 13,0 %. Seules celles en provenance du Brésil augmentent (+ 9,1 % soit + 143 tec), mais elles continuent de porter sur des volumes limités (1 727 tec).

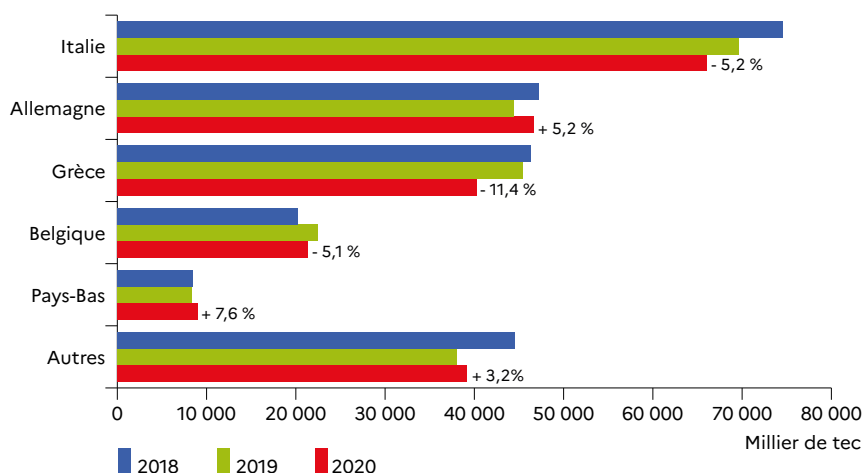
## Baisse plus limitée des exportations de viande

En 2020, la pandémie a eu un impact plus modéré sur les exportations françaises de viande. Elles reculent de 2,5 % sur un an, à 222 000 tec. Au mois de mars, en début de confinement, elles augmentent, les opérateurs tentant par ce moyen d'alléger le marché français et de soutenir les cours. En avril et mai, elles reculent de façon modérée. En revanche, lors du deuxième confinement, en novembre et décembre, les exportations progressent par rapport à la même période de 2019.

Avec le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, le marché européen représente désormais 89 % des exportations de viande française, contre 91 % en 2019. Parmi les trois principaux clients de la France, seule l'Allemagne augmente ses achats en 2020, retrouvant sa deuxième place après l'Italie, et devant la Grèce (graphique 16). Les ventes vers l'Italie continuent de reculer (- 5,2 % sur un an), la viande française étant concurrencée sur ce marché par les viandes espagnole

## Graphique 16

Recul des exportations de viande vers les destinations touristiques, hausse vers les autres



Sources : Agreste, DGDDI

et polonaise. Les exportations vers la Grèce se replient pour la seconde année consécutive. Les contraintes sanitaires mises en place, notamment la limitation de la circulation des personnes, ont réduit les volumes expédiés vers les pays très dépendants du tourisme, comme l'Italie et la Grèce.

Face aux difficultés d'exporter vers l'UE, les différents opérateurs se sont réorientés vers les pays tiers. Avec 25 000 tec, les exportations hors de l'Union européenne s'accroissent de 16,8 % par rapport à 2019. Les destinations les plus concernées sont le Royaume-Uni (+ 54,7 %), la Suisse (+ 16,7 %), le Ghana (+ 5,8 %), et Israël (+ 29,9 %).

82 % de la viande exportée par la France est fraîche ou réfrigérée, contre 84 % en 2019. À la différence des viandes fraîche et réfrigérée, les exportations de viande congelée augmentent de 6,3 % sur un an, en particulier vers l'Allemagne.

## En 2020, la consommation apparente de viande bovine recule

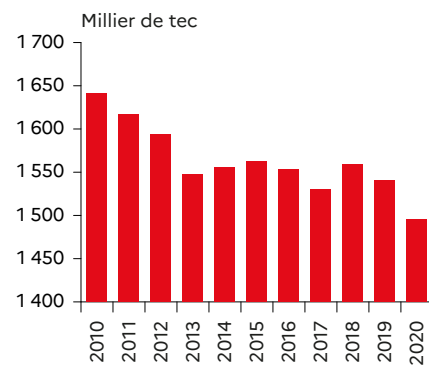
En 2020, la consommation apparente de viande bovine diminue (- 2,8 % sur un an et - 3,2 % par rapport à la consommation moyenne sur la période 2015-2019) (tableau 4). Le recul s'inscrit dans une tendance à

la baisse depuis plusieurs années et est plus marqué qu'en 2019 (- 1,2 %) (graphique 17).

En revanche, les quantités de viande bovine achetées par les ménages pour leur seule consommation à domicile

## Graphique 17

Recul de la consommation apparente de viande bovine pour la seconde année consécutive



Source : Agreste

## Tableau 4

En 2020, baisse de la consommation apparente de viande bovine en France

	2020	2020/2019	2020/Moyenne 2015-2019
	millier de tec		%
Abattages totaux	1 435	0,4	- 1,1
Exportations de viande bovine	223	- 2,5	- 5,7
Importations de viande bovine	283	- 16,8	- 15,2
Consommation apparente de viande bovine	1 560	- 2,8	- 3,2

Source : Agreste

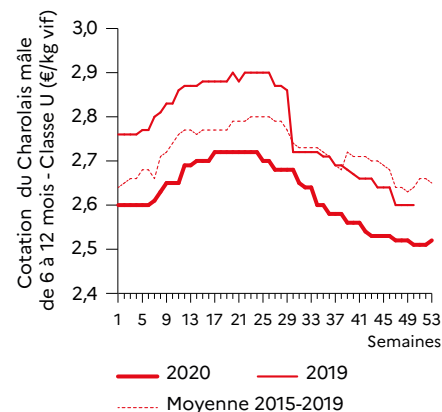
s'accroissent (+ 2,8 % sur un an pour la viande de bœuf et + 1,4 % pour la viande de veau), alors qu'elles avaient tendance à reculer ces dernières années. Une grande partie de ces hausses sont dues au report d'une partie des volumes habituellement consommés *via* la RHD, vers les grandes surfaces ou les circuits de proximité. En lien avec la hausse du nombre de repas à domicile et la baisse des achats extérieurs, les consommateurs privilégient la viande d'origine française.

## En 2020, des cours des brouards en retrait tout au long de l'année

En 2020, les cours des brouards sont déprimés tout au long de l'année, malgré le maintien de la demande italienne et des disponibilités limitées dans les exploitations durant la majeure partie de l'année (graphique 18). En moyenne sur l'année, les cours des brouards charolais de 6 à 12 mois diminuent de 15 centimes d'€/kg vif.

## Graphique 18

En 2020, un cours du brouard déprimé tout au long de l'année



Source : FranceAgriMer

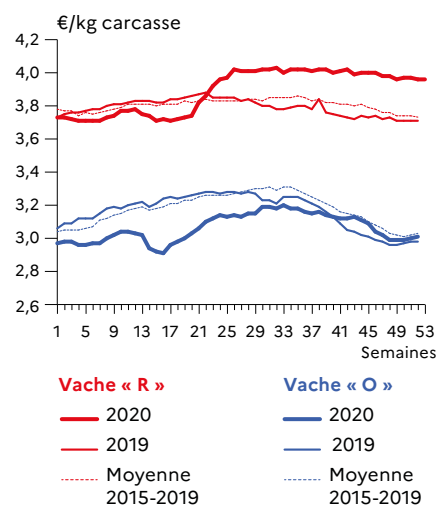
## Un impact de la crise sanitaire variable sur les prix des bovins finis

En 2020, le prix moyen pondéré des gros bovins recule de 0,4 %, à 3,54 €/kg de carcasse. Les mesures prises en début d'année par la France et l'ensemble de ses partenaires européens pour faire face à la pandémie ont pesé sur les marchés des bovins, mais de façon différente selon le type de viande.

La hausse des abattages de vaches laitières en France et dans l'UE, la fermeture totale des restaurants lors du premier confinement strict, la réorientation des achats des ménages en grandes et moyennes surfaces (GMS) et circuits courts, et enfin le niveau bas des prix dans les autres pays de l'UE ont fait pression à la

### Graphique 19

À partir de la mi-mai 2020, les cours des vaches de type « R » s'envolent, ceux des vaches « O » dépriment une grande partie de l'année



Source : FranceAgriMer

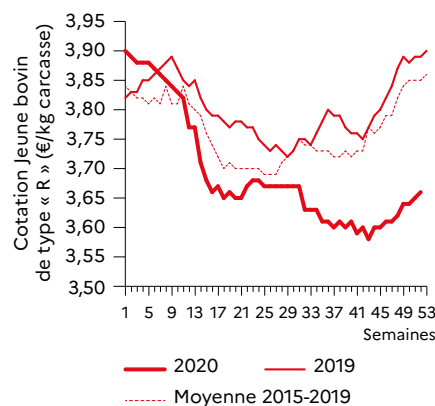
baisse sur la cotation de la vache de type « O » (plutôt laitière). Après une forte baisse en début de pandémie, les cours remontent à partir de fin avril (semaine 17), tout en restant en deçà des niveaux de 2019. Les cours de 2019 ne sont dépassés qu'à partir de début octobre (semaine 41) (graphique 19). En moyenne sur l'année, ils reculent de 3,1 % par rapport à 2019.

Après une baisse des cours en début de confinement, les cours des vaches de type allaitant « R » augmentent fortement à partir de la mi-mai (semaine 20) avec la réouverture des restaurants, pour ensuite se maintenir à un niveau élevé tout au long de l'année. Sur l'année, ils dépassent de 2,6 % le niveau de 2019.

En 2020, les cours des bovins mâles sont pénalisés par l'engorgement des marchés français et européen. À partir du premier confinement, ils chutent, tirés à la baisse par les cours

### Graphique 20

En 2020, net recul des cours des bovins mâles



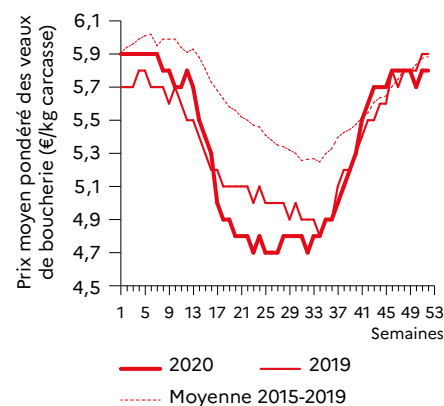
Source : FranceAgriMer

des vaches, sans connaître la hausse saisonnière des cours de l'automne (graphique 20). La concurrence des viandes espagnole et polonaise sur les marchés italien et grec explique en grande partie ce recul. À 3,69 €/kg carcasse, en moyenne sur l'année, le cours du jeune bovin de type « R » est inférieur de 2,9 % à celui de 2019.

Les cotations des veaux de boucherie s'effondrent à partir de mi-mars et jusqu'à la fin du mois d'août, la fermeture de la restauration hors domicile pendant les confinements ayant réduit les besoins en viande de veau (graphique 21). À partir de septembre, la hausse saisonnière est plus marquée, à la faveur de la reprise de la demande. En fin d'année, la fermeture des restaurants s'accompagne à nouveau d'un retrait des cours en deçà des niveaux de 2019. En moyenne sur l'ensemble de 2020, les cours sont inférieurs de 0,5 % aux niveaux de 2019.

### Graphique 21

Chute des cours des veaux de boucherie



Source : FranceAgriMer



## Sources, définitions et méthodes

### SOURCES

- Données d'abattages et de cheptel : base de données nationale d'identification (BDNI) des bovins
- Cotations entrée abattoirs et animaux vivants : FranceAgriMer
- Statistiques du commerce extérieur : DGDDI
- Données de consommation à domicile des ménages : Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

### DÉFINITIONS ET MÉTHODES

- **Gros bovin mâle** : bovin mâle abattu et âgé de plus de 8 mois
- **Veau de boucherie** : bovin abattu et âgé de moins de 8 mois
- **Vache** : bovin femelle ayant déjà vêlé
- **Génisse** : femelle de plus de 8 mois n'ayant jamais vêlé
- **Bovin maigre ou broutard** : animal destiné à être engraisé dans une autre exploitation. Les broutards sont répartis entre broutards légers (de 160 à 300 kg vif) et broutards lourds (plus de 300 kg vif).
- Les **poids** des carcasses sont des poids fiscaux et comprennent les saisies partielles ou totales.
- **Abattages** : il s'agit des bovins abattus dans les abattoirs publics ou industriels, contrôlés par les services vétérinaires. Les données sont exprimées en nombre (tête) et en poids (tec).
- **Production de bovins finis** : correspond aux abattages de bovins bruts auxquels on ajoute les exportations de bovins vivants finis et on retranche les importations de bovins vivants finis. La production de bovins finis est calculée pour les différentes catégories de bovins.
- **Consommation apparente de viande bovine** : calculée par bilan, elle correspond aux abattages totaux de bovins (en tec) auxquels on ajoute les importations de viande bovine et on retranche les exportations de viande bovine.
- **Les achats de viande bovine par les ménages pour leur consommation à domicile** : reposent sur les relevés d'un panel des consommateurs (Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer) et concernent uniquement les achats effectués pour la consommation à domicile. La consommation hors foyer n'est donc pas couverte. Les résultats sont ensuite extrapolés à l'ensemble de la population.
- **Tonne-équivalent-carcasse (tec)** : unité employée pour pouvoir agréger des données en poids concernant des animaux vivants et des viandes sous toutes leurs présentations : carcasses, morceaux désossés ou non, viandes séchées, etc. On applique au poids brut un coefficient propre à chaque forme du produit.
- **Classement des carcasses** : les carcasses sont évaluées selon la grille Europ sur deux critères : la conformation et l'engraissement.  
La conformation correspond au développement musculaire et est évaluée en premier sur une échelle comprenant cinq échelons Europ : la classe E représente un développement musculaire exceptionnel et la classe P un développement musculaire insuffisant. La définition de la conformation se fait par rapport à des images de références et à des profils musculaires. La classe « O » est utilisée pour désigner des carcasses dont le développement musculaire est de type moyen et souvent caractéristique des vaches élevées pour la production de lait.  
L'engraissement est ensuite exprimé dans une échelle à cinq échelons : la classe 1 correspond à un animal très maigre, et la classe 5 à un animal très gras. L'évaluation de l'engraissement se fait principalement en considérant les dépôts de gras sur la cage thoracique.

### Pour en savoir plus

Toutes les informations conjoncturelles sur la filière bovine sont disponibles à parution sur le site Agreste de la statistique agricole : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr).

**Aller à la rubrique « Chiffres et analyses » :**

**Collections** « Conjoncture - Bulletin » pour les séries chiffrées

**Thèmes** « Animaux, productions animales » et **Catégories** « Données - Séries conjoncturelles/Chiffres détaillés » pour les tableaux d'Agreste Données en ligne

**Thèmes** « Animaux, productions animales » et **Collections** « Collection nationale » - « Conjoncture - Synthèses » ou « Conjoncture - Infos Rapides » pour les publications

**Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :**

- « En mai 2021, les cours des bovins finis en hausse sur un an », Infos rapides Bovins n° 6/11, juin 2021, n° 2021-77.



STATISTIQUE  
PUBLIQUE

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation  
Secrétariat général  
Service de la statistique et de la prospective  
3 rue Barbet de Jouy  
75349 Paris

Directrice de la publication : Corinne Prost  
Rédactrice : Marie-Anne Lapuyade  
Composition : SSP  
Dépôt légal : À parution  
© Agreste 2021